

Image not found or type unknown



Achat de voiture avec photocopie de l'ancienne carte grise

Par **diev**, le **04/02/2015** à **19:26**

bonjour, ma fille a acheté une polo le 10 décembre 2014 à un négociant. Il lui a remis la photocopie de la carte grise de l'ancienne propriétaire et lui a dit qu'il s'occupait de faire faire la carte grise, elle lui a donc laissé un chèque de 131,50€ à l'ordre de la préfecture.

Malgré plusieurs relances dont une lettre recommandée, le vendeur ne réagit pas. Elle voudrait demander l'annulation de la vente de la voiture, qu'il lui reprenne, lui rende ses 50000,00€ et son chèque de 131,50€ qui n'est toujours pas débité de son compte.

Pouvez-vous m'indiquer quelles sont les démarches à effectuer. Je vous en remercie par avance.

cordialement

Evelyne Thibault